

<http://www.la-sociale.online/spip.php?article254>

QUE NOUS DIT L'AFFAIRE BENALLA DU REGIME, DE L'ELYSEE ?

- Actualité -

Publication date: vendredi 20 juillet 2018

Copyright © La Sociale - Tous droits réservés

En Afrique on connaît de longue date les milices privées chargées de liquider les opposants. En Amérique Latine, on connaît aussi les escadrons dont la mission est l'assassinat, l'enlèvement, la violence contre tout contestataire, tout manifestant... En Grèce, qui n'a pas en mémoire les sinistres barbouzes des colonels, dont Costa Gavras donne un aperçu dans son film « Z » ? Et en France ?

L'affaire du garde du corps de Macron, Alexandre Benalla, est-elle en fait l'affaire Benalla ou bien plutôt l'affaire Macron ? Ne s'inscrit-elle pas, toute proportion gardée, dans cette triste lignée, cette application du pouvoir personnel où plus rien ne doit pouvoir se mettre en travers de l'autocrate et de la caste au pouvoir ?

On connaît maintenant les faits, non grâce à l'administration élyséenne qui s'est bien gardée de saisir la justice -comme la loi pourtant l'exige- mais grâce à un simple internaute présent sur les lieux qui a publié les images de son téléphone portable prouvant l'identité du nervis, l'usurpation de fonction (port de casque et brassard de policier), les coups et blessures volontaires contre de prétendus manifestants, et pour couronner le tout, des menaces de mort à l'encontre de celui qui a immortalisé la scène. Dans causeur.fr, Régis de Castelnau indique fort précisément le nombre d'infractions au code pénal commises par le nervis de l'Elysée, et par l'administration élyséenne au plus haut niveau qui loin d'alerter la justice, a couvert la sortie musclée d'hommes du président.

Benalla, un illuminé isolé, ou le sommet d'un iceberg, ou encore le membre d'une bande organisée ? Pour désamorcer la bombe, avec beaucoup de retard, Roger Bruno Petit, ancien journaliste qu'on avait connu avec un autre sens de l'humour lorsqu'il officiait dans le service politique ou le service des sports de France 2, a évoqué un deuxième cas. Celui de Vincent Crase, autre collaborateur de l'Elysée, autre proche d'Emmanuel Macron, qui aurait également été mis à pied pendant deux semaines après les faits évoqués. Benalla, Crase, et à qui le tour ?

Derrière ces faits, il y a le sentiment d'impunité partagé par les proches d'Emmanuel Macron, à l'image des tares déjà connues du maître des lieux : narcissisme, mépris des « petits », violence verbale, attitude provocante... Et la mise en garde à vue de Thierry Solere, fidèle macronniste, soupçonné de fraude fiscale, vient donner un contenu aux faits du moment. Entre les méthodes des serviteurs et le fond politique, il y a toujours un lien.

C'est un régime aux abois, un régime qui veut tout concentrer, un régime sans limite et autodiscipline que l'affaire Benalla-Macron vient révéler.

Benalla un fusible ? Ou bien un révélateur qui devrait mettre dans l'oeil du cyclone judiciaire, politique et démocratique son patron, Patrick Strzoda, un ancien préfet au bord de la retraite et aujourd'hui directeur de cabinet de Macron, et le patron du patron, le maître des lieux, Emmanuel Macron en personne...